



## SÉLECTION LUXEMBOURGEOISE AU FESTIVAL OFF D'AVIGNON 2022

### OBJET

Par ce dispositif, le ministère de la Culture, en collaboration avec la THEATER FEDERATION et Kultur:LX, soutient la présence et la diffusion d'une production luxembourgeoise à l'édition 2022 du festival OFF d'Avignon, plateforme professionnelle stratégique dans la filière économique du spectacle vivant. Le lieu de représentation sera la Caserne des Pompiers.

### BÉNÉFICIAIRE

L'équipe artistique professionnelle porteuse du projet doit avoir son siège social au Grand-Duché de Luxembourg depuis au moins deux ans, et y exercer une activité régulière.

La sélection est ouverte aux spectacles de théâtre, de marionnettes, de théâtre musical, jeune public et multidisciplinaires, créés ou repris lors des saisons 2020/21 ou 2021/22.

### PROJETS ÉLIGIBLES

- Le spectacle doit être accessible à un public francophone.
- Le spectacle est adapté aux conditions de présentation du OFF d'Avignon (caractéristiques du plateau, temps réduits de montage et démontage, faible possibilité de stockage, éclairages limités, durée des créneaux horaires...), et tout particulièrement du lieu de représentation « Caserne des Pompiers » (fiche technique en annexe) sans perte de qualité ;
- L'équipe artistique garantit que le spectacle pourra effectivement partir au OFF d'Avignon avec la subvention du ministère de la Culture (actuellement à 60.000 € (maximum));
- L'équipe artistique garantit que le spectacle est prêt à partir en tournée après le festival. Une attention supplémentaire sera portée sur les projets proposés par des équipes artistiques disposant d'un environnement administratif permettant une gestion solide et un travail de diffusion.

- L'équipe artistique garantit que les droits d'auteur du spectacle sont assurés pour le festival et pour une tournée en France et/ou internationale.

L'équipe artistique s'engage à :

- Remplir et retourner à la THEATER FEDERATIOUN une évaluation de sa venue au OFF d'Avignon (bilan incluant notamment les chiffres de fréquentation, les retombées médiatiques, le nombre de contacts professionnels pris...).

## DÉPÔT DE CANDIDATURE

L'équipe artistique est en droit de soumettre un ou plusieurs projets.

L'équipe artistique indiquera à la THEATER FEDERATIOUN les dates des représentations auxquelles les membres du jury pourront assister au spectacle. Au cas où la production proposée ne ferait plus l'objet de représentations avant la fin de la saison 2021/22, le producteur doit obligatoirement fournir à la THEATER FEDERATIOUN une captation vidéo du spectacle.

Les candidatures comprendront :

- Le nom du porteur de projet
- Une description détaillée du projet
- Une fiche technique
- Un budget de production pour les représentations à Avignon
- Un matériel vidéo de la production le cas échéant
- Les coordonnées de l'entourage administratif (chargée de production, diffusion, RP)
- Les actions prévues en amont, pendant et après le festival pour susciter la venue des professionnels, de la presse et du public
- Les disponibilités envisagées pour la diffusion la saison suivante

Les candidatures doivent être envoyées jusqu'au 30 juin 2021 à la THEATER FEDERATIOUN par courrier et/ou par e-mail à [primm@theater.lu](mailto:primm@theater.lu)

THEATER FEDERATIOUN

B.P. 2683

L-1026 Luxembourg

T (+352) 2648 0946

## JURY

Un jury indépendant assistera aux productions candidates ou les visionnera en vidéo. La sélection de la production retenue se fera sur base des critères mentionnés plus haut ainsi que sur la qualité artistique du projet.

Le conseil d'administration de la THEATER FEDERATIOUN se réserve le droit de ne pas soumettre un projet au jury, ou bien de l'exclure même après sélection par le jury, au cas où l'un des critères mentionnés plus haut ne serait en définitive pas rempli par l'équipe artistique. Le Conseil d'administration est tenu de motiver sa décision et l'équipe artistique dispose alors de 14 jours pour remédier à la situation.

Au cas où il n'y aurait qu'une seule candidature, celle-ci sera également soumise au vote du jury. Si le jury émet un vote négatif, la THEATER FEDERATIOUN lancera un nouvel appel à candidatures. Cette procédure sera adoptée également dans le cas où plusieurs candidatures seraient proposées mais que le jury n'en retienne aucune.

## SUBVENTION ET AIDES SUPPLÉMENTAIRES

Les productions originaires du territoire de la Ville de Luxembourg ont bénéficié par le passé d'une subvention supplémentaire de 17.500€ de la part de la Ville de Luxembourg. Il y a lieu de s'assurer si cette option est toujours de mise.

Dans le cas de productions originaires d'autres communes, le producteur du spectacle doit lui-même introduire une demande de soutien supplémentaire auprès de sa commune.